

QUESTION ÉCRITE E-0053/07
posée par Marc Tarabella (PSE)
à la Commission

Objet: Connaissance du numéro 112 auprès des citoyens européens

Lors de l'ouverture du domaine ".eu", la Commission européenne s'est réservé le nom de domaine "www.112.eu" en le refusant à l'Association pour le numéro d'urgence européen (EENA), organisation non gouvernementale qui s'active depuis plusieurs années pour informer les citoyens européens au sujet du numéro d'appel d'urgence, travail reconnu comme très utile par la Commission elle-même.

La Commission peut-elle préciser:

- la date à laquelle elle ouvrira cette adresse au public?
- si elle compte bientôt créer la journée européenne du 112 au regard des statistiques préoccupantes quant à la connaissance du 112 chez les citoyens européens?
- comment elle compte aider les États membres à combler les lacunes au regard de la connaissance du 112 auprès des citoyens européens?